

AFFAIRE N° 16.

OBJET : Eclairage Public (6ème tranche) - Programme 1983 modifié.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 27 Août 1983 vous vous êtes prononcés sur un programme d'éclairage Public estimé à 500 000 F. Ce programme dont l'étude du projet a été faite par les Services Techniques Communaux concernait les rues suivantes :

- R.N.2 : entre l'accès au parc du Chaudron et le carrefour avec la R.N. 102 (sur 500 mètres).
- Route Digue (suite) vers le C.D. 44 (sur 670 m)
- Rocade du Centre Ville : Rue A. de Villeneuve, rue Ch. Gounod et Rue Félix-Guyon.

Lors d'une nouvelle réunion de la Commission des Travaux Publics qui s'est tenue le 29 Décembre dernier, il a été proposé de modifier et de répartir comme suit ce programme 1983.

1) Eclairage Place du Barachois 500 000 F

Cette opération sera financée de la façon suivante :

Subvention M.I.	100 000
Emprunt C.D.C.	400 000

TOTAL 500 000

2) Eclairage voie de liaison C.D. 44/RN 2 A 120 000,00 F

3) Eclairage Place située face à l'Eglise de la Trinité 150 000,00 F

270 000,00

Ces deux opérations seront financées sur les Fonds Communaux.

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce nouveau programme ainsi que son mode de financement.
- de m'autoriser à :
 - solliciter la subvention ainsi que l'emprunt correspondant.
 - lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infructueux à traiter par marché négocié.

Je mets la question aux voix.

Reçu à la Préfecture
de La Réunion

Le

./...

LE MAIRE - Je crois qu'il faudrait continuer l'effort entrepris pour les carrefours.

M. MONDON - Et sur les écarts également !

LE MAIRE - En général, nous commençons toujours par les écarts pour finir au centre ville.

M. MONDON - Dans mon secteur, les travaux ont été arrêtés.

M. Marc GERARD - M. PELLEGRIN, pouvez-vous préciser en ce qui concerne les extensions où en sont les programmes 81 et 82 ? Je crois qu'il y a un retard mais qui n'est pas dû au financement.

M. PELLEGRIN - Pour l'électrification rurale, le programme 81 est sur le point de se terminer. En ce qui concerne le programme 82, les ordres de service sont lancés aussi bien pour les extensions diverses que pour l'aménagement des Hauts et le programme 83 a été transmis à la D.D.A.

M. Marc GERARD - On a un problème qui est dû souvent au retard pris par les études, EDF - DDA.

M. BOURHIS - Il y a eu un autre problème : c'est le manque de poteaux.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

Préfecture
de La Réunion
26.01.83